

Fondements philosophiques de la démocratie

Les Citoyens sont des individus qui s'associent pour être en Sécurité. Or il n'y a pas plus de Sécurité sans Liberté que de Liberté sans Égalité. L'association est nécessairement libre, c'est-à-dire consentie. Il faut être consentant pour faire partie de l'association dont les membres doivent eux aussi consentir à chaque nouvelle adhésion. Les conditions d'adhésion et d'appartenance, pour être dans l'intérêt de tous, sont égales pour tous et acceptées par chacun. Il s'ensuit que les lois ultérieurement adoptées ne peuvent remettre en cause le pacte fondamental (Contrat social) et doivent elles aussi être approuvées par les Citoyens, à l'unanimité en théorie, à la majorité absolue (des suffrages exprimés) en pratique, car l'unanimité ne peut jamais être atteinte. A défaut d'être tous favorables à une loi particulière, tous les Citoyens doivent être consultés à son sujet pour avoir l'opportunité de la faire rejeter. Le consentement individuel à chaque loi est dans l'acceptation par tous du principe de la majorité, lequel suppose la consultation. Peu importe de qui émane une proposition de loi (peuple, parlement, président, etc.) : elle n'en devient une que si elle est effectivement soumise à l'approbation de tous les Citoyens et entérinée librement par la majorité d'entre eux. Dans le cas contraire, une « loi » n'a aucune légitimité, elle n'a d'une loi que le nom : ce n'est qu'un diktat et un abus de langage.

Ceci étant, s'il importe peu de savoir qui est à l'origine d'une loi adoptée en bonne et due forme, il est important que tous les Citoyens aient le droit d'en proposer et puissent donc provoquer des référendums selon des modalités fixées par la loi (en l'occurrence par la Constitution), lesquelles doivent être suffisamment souples pour ne pas empêcher de fait

les référendums « d'initiative populaire » et annihiler par des dispositions astucieuses un principe reconnu. Le droit de proposer des lois (donc des référendums) ne peut être la prérogative exclusive d'une portion de Citoyens qui, pour servir ses intérêts particuliers ou satisfaire des idées propres, pourrait ne jamais soumettre à l'ensemble des Citoyens les propositions que ces derniers attendent et leur interdirait de renverser ce qu'elle a fait, avec leur accord, mais par surprise ou tromperie. Un peuple ne saurait être vraiment libre sans être entièrement maître de ses lois.

Mais l'égalité des Citoyens dans le droit de concourir à la formation des lois (droit de cité) est impossible ou illusoire si l'inégalité règne par ailleurs, comme c'est fatalement le cas dans un système monétaire dans lequel la plupart des droits, dont les plus vitaux, dépendent de la monnaie. Or il y a nécessairement des riches et des pauvres sous Largent, du simple fait que la monnaie circule selon le jeu arbitraire des valeurs et ne peut se répartir également. Par suite, les riches qui ont le pouvoir économique exercent le pouvoir politique ou le confisquent sans peine. Les droits économiques (pouvoir d'achat) donnent du poids politique. L'égalité politique est donc impossible ou illusoire dans un système monétaire. Si un peuple arrive par miracle à l'établir, c'est-à-dire à annuler l'influence de la richesse dans les décisions politiques, il pourra détruire certains abus, mais ne corrigera pas le principal : les riches demeureront riches, et les pauvres, pauvres. La belle affaire ! A moins de renverser Largent, ce à quoi la focalisation sur l'humain ne prédispose pas, ce système (parfait sur le papier) ne changera fondamentalement rien et sera en permanence sous la menace des riches qui ont les moyens de tout corrompre et se ressaisiront tôt ou tard du pouvoir politique s'ils ne se contentent pas de tirer les ficelles.

Des lois ratifiées par le peuple souverain, composé de Citoyens égaux en devoirs et en droits, tant sur le plan

politique qu'économique, c'est cela, tout cela et rien que cela la Démocratie.

Philippe Landeux

Pour approfondir les questions de Peuple, Citoyenneté et Nationalité, voir : Réflexion sur la Citoyenneté

<http://philippelandeux.hautetfort.com/archive/2012/02/15/reflexion-sur-la-citoyennete.html>